

# CONSEIL D'ECOLE DU 6 NOVEMBRE 2015.

**Enseignants** : Mesdames CHAZAL et MERTZ; Messieurs RHIM et MERTZ.

**Représentants des parents** : M<sup>mes</sup> BLETRIX, MULLER, ROETHER et SEMERCI, M. STENGER.

**Représentant(s) de la commune** : Monsieur PACOU, maire, Madame WEISHAAR, adjointe au maire chargée des affaires scolaires.

**Excusés** : M<sup>mes</sup> GILLMANN, MAURER, Monsieur DAESCHLER, Monsieur CHAILLOT, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Strasbourg 10.

## 1. Informations générales :

- Effectifs de l'école : 82 élèves.

|                       |     |    |                        |     |    |
|-----------------------|-----|----|------------------------|-----|----|
| M <sup>me</sup> MERTZ | CP  | 14 | M <sup>me</sup> CHAZAL | CE1 | 21 |
| M. MERTZ              | CE2 | 20 | M. RHIM                | CM1 | 11 |
|                       | CM1 | 5  |                        | CM2 | 11 |
|                       |     | 25 |                        |     | 22 |

- Intervenants extérieurs en religion (le mardi de 13h30 à 14h20) :

| CATHOLIQUE                 | INTERVENANT  |
|----------------------------|--|
| • CP + 1 partie des CE1    | M <sup>me</sup> VOCHLET Cathy  |
| • le reste des CE1 + CE2   | M <sup>me</sup> GILZER Barbara   |
| • CM1 et CM2               | M <sup>me</sup> MEYER Marie-Claude   |
| PROTESTANTE (du CP au CM2) | M <sup>me</sup> la Pasteure<br>(depuis début novembre, après son congé de maternité) |
| MORALE CP/CE1              | M <sup>me</sup> CHAZAL / M <sup>me</sup> MERTZ                                       |
| MORALE CE2/CM1/CM2         | M. MERTZ / M. RHIM   |

- Décharge du directeur.

Le directeur bénéficie d'une décharge afin d'assurer son travail administratif. M<sup>me</sup> HERRMANN Aline assure les cours dans sa classe les lundis et 1 mercredi par mois.

- Echanges de service.

- Entre le CP et le CE1 : M<sup>me</sup> CHAZAL fait arts plastiques et histoire de l'art et M<sup>me</sup> MERTZ donne des cours d'Allemand.
- Entre le CE2/CM1 et le CM2 : M. MERTZ dispense le cours d'EPS dans les deux classes, en partie dans la classe de CM2, l'autre partie étant assurée par M<sup>me</sup> HERRMANN, et M. RHIM assure le cours de musique dans les deux classes.

- Les heures d'activités pédagogiques complémentaires (APC) et d'aide aux devoirs.

- APC les mercredis de 11h00 à 12h00 jusqu'au 11 mai par M<sup>mes</sup> MERTZ, CHAZAL et M. MERTZ, ainsi que les jeudis de 15h15 à 16h15 en septembre/octobre et février/mars.
- Chorale les lundis par M. RHIM de 15h15 à 16h15 (49 élèves).

## 2. Règlement intérieur.

Aucune modification n'a été apportée au règlement intérieur. Celui-ci reste consultable par soit à l'école, soit sur le site de l'école : [www.ec-cath-ernolsheim-bruche.ac-strasbourg.fr](http://www.ec-cath-ernolsheim-bruche.ac-strasbourg.fr)

### 3. Projet d'école.

- Cette année un nouveau projet d'école est en cours d'élaboration et en attente de validation par l'Inspection.
- Titre du projet : « Mieux communiquer, s'exprimer à l'oral et à l'écrit ».

### 4. Sorties et activités.

#### **SORTIES REALISEES :**

- Lundi 14 septembre : les élèves de l'école sont allés à l'**exposition fruits et fleurs** dans le village.
- Lundi 12 octobre : **Ecole la plus sportive**. C'est une rencontre d'athlétisme basée sur 5 épreuves (2 courses, 2 lancers et un saut en longueur). Les résultats sont envoyés à l'USEP (Union Sportive des Ecoles Primaires).
- Du 14 au 18 septembre : **Evaluations CP**. Elles concernent le Français. Elles sont un peu différentes de celles de l'an passé puisqu'il fallait faire le point sur les lettres déjà connues par les élèves, ce qui a donné quelques surprises dans les résultats annoncés aux parents. Mais il faut relativiser ces résultats. Il y aura une deuxième évaluation à la mi-CP.
- **Evaluations CE2** : Ces évaluations nationales ont été proposées dès la 2ème semaine de classe afin d'établir un diagnostic des connaissances et des lacunes des élèves. Une banque d'exercices de français-maths était disponible. Les résultats ont été présentés lors de la réunion des parents de la classe puis en rendez-vous individuels. Le même type d'évaluation a été proposé aux CM1 de la classe.
- du 5 au 9 octobre 2015, **Semaine sans goûter** :
  - Pour faire écho aux sollicitations des ministères de la Santé et de l'Education, nous avons organisé une semaine « sans goûter à 10h ». L'idée était de sensibiliser les familles au goûter trop sucré ou trop gras, dont l'enfant n'a pas besoin. Les enfants qui goûtent prétextent souvent l'absence de petit déjeuner. Nous avons proposé une redécouverte de ce repas essentiel et de sa variété le lundi 5 octobre à l'école à 8h.
  - Bilan de la semaine : les enfants des petites classes ont suivi ce mouvement et très peu d'enfants prennent un goûter, cela a été moins suivi d'effet dans les classes des plus grands. Pour les enfants qui le souhaitent, il est toujours possible de prendre une collation à l'école entre 7h50 et 8h00. Nous encourageons les enfants qui emportent un goûter à le faire. Mais le goûter n'est pas interdit.

#### **SORTIES PREVUES :**

- **Jeudi 3 décembre toute la journée : sortie à Rosheim pour les classes de MM MERTZ et RHIM :**
  - Visite d'un monument médiéval
  - Parcours « quizz » dans la ville
  - Atelier créatif dans les locaux de l'ancienne prison de Rosheim. Les enfants sont invités à créer un manuscrit illustré sur la thématique de la journée. Ecriture à la plume d'oie et création d'une lettrine ornée.
  - Lecture d'un conte à la Médiathèque Josselmann.
- **Vendredi 11 décembre : CP au musée alsacien et CE1 au musée zoologique.**
- **Lectures de Noël** à l'école maternelle, par la classe de M. RHIM.

- **Lectures de Printemps** à l'école maternelle, par la classe de M. MERTZ.
- **Education à la sécurité routière dans le cadre de l'APER (Attestation de Première Education à la Route) :**
  - intervention des gendarmes pour contrôler l'état des vélos pour les classes de M RHIM. La demande a été faite.
  - Petit tour à vélo.
  - Présentation du permis piéton pour les CE2.
- Les élèves de CM2 passeront à nouveau le permis Internet si cela leur est proposé.
- **Orchestre Philharmonique de Strasbourg**, la demande a été faite.
- **Projet ACMISA (Action Culturelle en Milieu Scolaire d'Alsace) pour la classe de M RHIM et Mme HERRMANN.** Nous souhaitons faire intervenir une danseuse professionnelle pour mettre en place un spectacle qui sera présenté le jour du concert de la chorale. Nous attendons de voir si notre demande de subvention est acceptée.
- **Lundi 6 juin : concert de la chorale et représentation du projet ACMISA.**
- **17 juin (et non pas le 24 juin, comme cela avait été annoncé) : rencontre chantante avec Dachstein.** Elle aura lieu avec les élèves de Dachstein, en alternance une année sur 2 avec Duppigheim. Elle aura lieu à Ernolsheim.
- **1<sup>er</sup> juillet : kermesse.**
- **Rencontres sportives prévues, qui se confirmeront au fur et à mesure de l'année :**
  - Cross à Altorf (s'il a été décalé au 2<sup>e</sup> trimestre)
  - classes de MM. MERTZ et RHIM.
    - Badminton à Dachstein.
    - juin : Frisbee et Ultimate à Ernolsheim pour les classes de MM. MERTZ et RHIM.
    - Initiation au Handball avec possibilité d'une rencontre en partenariat avec le MOC (club de Hand de Molsheim).
    - Rencontre au collège pour les CM2.

#### 5. Questions financières.

- Etat actuel du compte général de l'école : 4366,27 €.
- Bilan financier de la kermesse : 291,93 €. La somme est moindre que les années précédentes, mais la kermesse a aussi duré moins longtemps. Un grand merci à tous les participants.
- Nous maintenons la photo de classe à 6 euros. Prévue le lundi 9 novembre.

#### 6. Réflexion sur les horaires.

- Présentation du point de vue de Mme Maurer (lecture de son mail)
  - Présentation du point de vue de Mme Mertz.
  - Intervention de M<sup>me</sup> Weishaar
  - Intervention de Monsieur le Maire qui retrace l'historique de l'organisation des NAPE.
- Après un débat permettant d'étudier les différents points de vue, voici ce qu'il en ressort :
- Une demande de modification des horaires de l'après-midi, en fait un allongement des horaires de classe l'après-midi, émane de l'école maternelle pour plusieurs motifs :
    - L'après-midi est trop courte pour les activités

- Les nourrices ont du mal à gérer le dépôt de l'élève en maternelle et la sieste du ou des autres enfants gardés.
- Des futurs parents de maternelle ont déjà interpellé la mairie.
- Les collègues de l'école élémentaire ont pris leurs marques avec les horaires actuels et les apprécient. Il semblerait que ce soit aussi le cas des parents de l'école élémentaire.
- Une éventuelle modification des horaires devra tenir compte d'une éventuelle mise en place de NAPE (voir point suivant), mais les deux peuvent aussi être indépendants.
- Dans le cas d'une mise en place des NAPE, ces activités seront gérées par l'ALEF.
- Il s'agira dans un premier temps de mettre en place une réunion entre les collègues de l'élémentaire et ceux de la maternelle. Cette concertation est prévue fin novembre. Les parents d'élèves élus vont se renseigner auprès de différents parents de l'avis des parents (si nécessaire, on pourra envisager un sondage plus tard dans l'année). Puis une commission scolaire à la mairie se réunira pour en débattre, en tenant compte des avis des enseignants ainsi que des parents élus, qui proposent d'y participer.
- S'il y a de nouveaux horaires, il faudra qu'ils soient identiques à l'élémentaire et à la maternelle.

#### 7. Mise en place de NAPE (Nouvelles Activités Péri-Educatives) payantes.

- Il y a de nouvelles demandes de la part des parents.
- Le but n'est pas de modifier les horaires pour mettre en place des NAPE. Par contre, la mise en place de NAPE risque d'impliquer une modification des horaires.
- La commune ne s'oppose pas à l'idée de mettre en place des NAPE, mais souhaite que l'enveloppe actuelle allouée aux activités périscolaires reste la même. Ces activités impliqueraient donc un financement des parents.
- Aux vues des expériences d'autres villes ou villages, plusieurs points sont à souligner :
  - Il vaut mieux privilégier des intervenants rémunérés que du bénévolat, trop fragile dans la durée.
  - Les communes ayant instauré la gratuité en sont revenues.
  - Il est difficile de trouver des intervenants pour 1 heure, il serait plus judicieux d'organiser plusieurs heures de NAPE sur un seul après-midi, soit un après-midi où il n'y a pas classe (en cas de changement d'horaire), soit après les cours (soit 15h15).
- Le Conseil Municipal prévoit un groupe de travail sur ce thème.

#### 8. Mot de Monsieur le Maire.

- Monsieur le Maire a assisté au premier conseil d'école de l'année, et délègue ses pouvoirs à M<sup>me</sup> Weishaar, adjointe aux affaires scolaires.
- M. Pacou remercie l'école pour son travail de commémoration du 11 novembre.
- Le logement de fonction sera loué à partir du mois de décembre.
- Un nouvel aménagement de la « plaine sportive » devrait commencer en avril.

**Date du Prochain Conseil : 6 février 2015 à 18h.**

La secrétaire de séance : M<sup>me</sup> SEMERCI

Le Directeur : Bruno RHIM